

EDITO//SOMMAIRE

INFORMATIONS SUR LA COMMUNE EN FEVRIER :

07 Février : Exposition, concours de Peinture et Conférence de 10h à 18h

14 Février : Première soirée St VALENTIN pour tous - Quiz Kahoot à 19h

Pour les élections municipales du 15 Mars: Le bureau de vote se tiendra à la Mairie en salle de conseil de 8h à 18h



SOMMAIRE

La Mairie communique 4

Actualité & Reportages 8

Associations & Animations 12

Enfance/Jeunesse 16

Notre histoire 17

Temps libre 19

Infos pratiques 21

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- M^COLO Sayem le 15 décembre 2025



Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- Mme GODARD Pierrette le 23 décembre 2025



BALAYAGE DES RUES

10-11 Février 2026

Pour rappel :

Les dates vous sont communiquées afin que vous puissiez retirer vos véhicules de la rue et que le balayage se passe dans les meilleures conditions. Merci de respecter cette information.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

INFORMATION ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Les élections municipales sont les élections des conseillers municipaux d'une commune.

Les conseillers municipaux font partie du conseil municipal. Ils prennent des décisions pour la vie de la commune. Les conseillers municipaux élisent le maire. Le maire représente la commune.

Les élections communautaires sont les élections des conseillers communautaires. Les communes peuvent se réunir ensemble. Elles forment alors un groupe. Ce groupe s'appelle une communauté de communes. Dans le cas de Varredes, c'est la communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Il y a un représentant par commune qui est un élu. Ce représentant s'appelle un conseiller communautaire.

Comment sont organisées les élections municipales ? Les habitants d'une commune votent pour une liste de conseillers municipaux. Les conseillers municipaux de la commune sont élus au suffrage universel direct. Le suffrage universel direct, c'est quand les habitants votent eux-mêmes pour leur candidat préféré.

Quelle est la durée du mandat des conseillers municipaux ?

Un mandat c'est la période pendant laquelle une personne est élue. Le mandat des conseillers municipaux dure 6 ans. Le mandat est renouvelable. C'est-à-dire qu'une personne peut être élue plusieurs fois.

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars et le dimanche 22 mars 2026.

Quel est le mode de scrutin des élections municipales et communautaires ?

Le scrutin c'est l'organisation d'un vote. Avant le 21 mai 2025, le mode de scrutin était différent

- pour les communes de moins de 1000 habitants
- pour les communes de plus de 1000 habitants.

Depuis la loi du 21 mai 2025, toutes les communes ont le même mode de scrutin. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

Comment fonctionne le scrutin de liste paritaire proportionnel ?

Une liste paritaire c'est quand il y a autant de femmes que d'hommes sur une liste de candidats. Les noms des femmes et les noms des hommes doivent apparaître en alternance sur la liste.

En alternance veut dire : une fois le nom d'une femme, une fois le nom d'un homme.

Cela permet d'avoir une liste équilibrée.

Si une liste a plus de la majorité des votes au premier tour : la moitié des candidats de la liste sont élus conseillers municipaux. Si aucune liste n'a plus de la moitié des votes au premier tour : il y a un 2ème tour. Seules les listes qui ont obtenu au moins 10 % des votes au premier tour peuvent se présenter au 2ème tour. Les listes du 2ème tour peuvent être modifiées. Les listes du premier tour peuvent fusionner. 2 groupes se réunissent pour faire équipe ensemble et essayer de gagner. Les conseillers municipaux élus sont les premiers noms inscrits sur les listes.



LA MAIRIE COMMUNIQUE



Marche citoyenne

RAMASSAGE DE DÉCHETS

Samedi 28 mars 2026

RDV à 13h30 à la Mairie

Ouvert aux petits et aux grands!

*La nature est précieuse,
prenons en soin!!
Une marche utile, un geste simple
VENEZ NOMBREUX!!!*



GANTS ET SACS POUBELLES FOURNIS

LA MAIRIE COMMUNIQUE



L'URBANISME à VARREDES

Le raveton nous permet de faire des rappels ou d'annoncer des nouveautés

(accessible également sur le site)

le bilan 2025 au titre de l'activité en Urbanisme sur la commune de VARREDES

63 Déclarations Préalables
12 Permis de Construire 69
Certificats d'Urbanisme 49
ventes

également : 78 RDV en Mairie

valeur moyenne du bâti = 2574euros/m² et du terrain à bâtir = 159 euros/m²

site officiel :
<http://varredes.fr/>

The screenshot shows the website for the town of Varredes. At the top, there is a navigation menu with buttons for 'Accueil', 'Actualités', 'Mairie', 'Jeune enfance', 'Enfance', and 'Associations'. Below the menu is a sidebar with icons for 'Calendrier', 'Economie locale', 'Associations', and 'Contact'. The main content area is titled 'Urbanisme' and contains the following text:

Pour construire, agrandir, modifier son habitation, il est des règles à respecter ; celles qui sont du ressort général et celles qui sont du ressort de la commune (PLU). Dès que vous avez un projet de modification des extérieurs de votre habitation, il convient de vous interroger sur l'autorisation à obtenir avant tout démarrage de travaux.

Le service « Urbanisme » vous accueille à la Mairie, le suivi est assuré par le secrétariat.
Georges Theraut, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, vous reçoit sur RDV

Les demandes de renseignements, de rendez-vous, les dépôts de dossiers (etc...) se font auprès du secrétariat. Ce dernier vous indiquera également la procédure à suivre pour s'assurer du bon déroulement de l'instruction de votre dossier.

At the bottom left of the page, there is a button labeled 'Raveton informations'.

ACTUALITÉS & REPORTAGES

RAPPEL SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Que faire de mes encombrants ?

Si vous avez des meubles ou appareils en bon état, donnez-leur une seconde vie ! Pour cela, vous pouvez les vendre entre particuliers ou bien les donner à une ressourcerie.

Si vos équipements sont défectueux ou abimés, vous pouvez :

Les ramener en magasin grâce à la règle du 1 pour 1. Quèsaco ? Lorsque vous achetez du mobilier ainsi que des équipements électriques ou électroniques, vous pouvez ramener votre meuble usagé ou votre matériel défectueux en magasin grâce à l'éco-participation que vous avez payé lors de son achat. Les déposer en déchèterie où la matière sera valorisée : déchèterie du SMITOM

Prendre un rendez-vous auprès du Pays de Meaux

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de la CAPM sont concernées par la prise de RDV pour la collecte des encombrants.

Cette collecte est réservée aux particuliers.

Pour prendre RDV pour la collecte de vos déchets encombrants, indiquez votre adresse sur le site de la capm

Règlement de la collecte en porte à porte :

- Les extra-ménagers doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte.
- 1.5 m³ par foyer
- Poids maximum : 50 kg
- Longueur maximale : 1m50

Sont collectés :

- Meubles, fauteuil, canapés, matelas, sommiers.
- Appareils électroménagers tels que les fours, cuisinières, fer à repasser, micro-ondes, etc... sauf les réfrigérateurs, congélateurs et télévisions.
- Emballages plastiques, chutes de bois non traités, anciennes moquettes, équipements de loisirs tels que les vélos, meubles de jardins, poussettes, jouets, etc...

Ne sont pas collectés et doivent être déposés en déchèterie :

- Les déchets dangereux tels que les batteries, les huiles de vidange, produits phytosanitaires, produits chimiques, produits d'entretien et de bricolage, pots de peintures même vidés, solvants, vernis, colles, etc...
- Réfrigérateurs, congélateurs et télévisions
- Les D.E.E.E : déchets d'Équipement Électriques et Electroniques, téléviseurs, bureautique, informatique
- Les déchets inertes : gravats, déchets de démolition : fenêtres, portes, placo-plâtres, Sanitaires : éviers, bidets, baignoire, WC
- Les déchets végétaux

ACTUALITÉS & REPORTAGES

- Les palettes
- Vitrierie : miroir, porte vitrée, meuble avec vitre
- Les éléments de ferraille trop épais : grillages, barres de fer, tôles
- Les ordures ménagères incinérables, à déposer dans votre conteneur d'ordures ménagères



ACTUALITÉS & REPORTAGES

LA CÉRÉMONIE DES VICTOIRES DU SPORT AU THÉÂTRE LUXEMBOURG

Le Samedi 24 Janvier 2026, s'est tenue la Cérémonie des Victoires du Sport au théâtre du Luxembourg à Meaux. Cette cérémonie vise à récompenser, féliciter et encourager les différents clubs, associations, mouvements sportifs au sein de la CAPM.

La commune, via la commission Bien être et Santé a reçu un prix pour l'organisation de la marche de Noël en Décembre 2025. Félicitations aux membres de la commission, aux bénévoles, aux agents communaux mais surtout aux participants qui permettent de faire vivre cet événement depuis quelques années maintenant et qui inscrivent la commune dans une dynamique sportive et fédératrice. Bravo à tous !



ACTUALITÉS & REPORTAGES

LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE L'ANNÉE

MARCHE NOCTURNE
DE NOËL

Marche nocturne
de Noël

Vendredi 12 décembre 2025
VARREDES

Départ à 19h30 de la mairie

Participation libre

Parcours de 6 km
Collation gourmande à la fin de la marche

Matériel nécessaire :

- ✓ Chaussures tout terrain
- ✓ dispositif d'éclairage
- ✓ pile(s) toutes saisons
- ✓ bonnet de Père Noël

Café de la santé



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

LE COMITE DES FETES DE VARREDES (77)

8

21 MARS 2026

5

Ouverture 19h30 - début des jeux à 20h30
Salle des Fêtes

1

LOTO DU PRINTEMPS

9

NOMBREUX LOTS

Aménagement du jardin, Loisirs en famille, Accessoires pour voiture, Jeux extérieurs, Bons d'achat, Barbecue, Salon de jardin, Outillage, Et une "Partie Surprise" !!!!
Et plein d'autres lots vous attendent !

9

**5€ LE CARTON / 12€ LES 3 CARTONS /
25€ LES 7 CARTONS**

1

Petite restauration sur place

RÉSERVATIONS PAR MAIL :

COMITEDESFETES.VARREDES@GMAIL.COM OU AU 06.84.57.45.89

ESPÈCES ET CB ACCEPTÉS – PAS D'ALCOOL DANS LA SALLE

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

RKdanse
présente



Miss Danse 2.0

31
MAI
17H30

Théâtre du Luxembourg



Klesa Rosi - Klesa Leíla



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

*EXPOSITION, Concours de PEINTURE
et CONFERENCE autour de la famille
HEBUTERNE originaire de
VARREDDES.*

*Varreddes, Salle Polyvalente
Samedi 7 février 2026 – 10h à 18h*



Proposée par la Société historique de Meaux et sa région

Concours de peinture des écoles de Varreddes et de Nanteuil-lès-Meaux

A 16h, conférence par **Damien BLANCHARD**,

administrateur de la SHMR et directeur des Editions Fiacre.

« Les Hébuterne - de Varreddes à Montparnasse. Destins d'artistes. »



Les Cartophiles du Pays de Meaux

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

SOIRÉE SAINT-VALENTIN QUIZ KAHOOT



**Soirée pour TOUS
couple, famille,
amis, solo...**

Repas sur place !

Réservation indispensable

en ligne



ou par SMS



06.60.74.92.27.

SAMEDI 14 FEVRIER * 19H00

SALLE POLYVALENTE

DE VARREDES



<https://www.facebook.com/amicalevarreddesmarcilly>



Inscriptions à l'école maternelle Rentrée 2026-2027



Dès maintenant, vous pouvez inscrire votre enfant
à l'école maternelle pour la rentrée 2026.

Sont concernés :

- les enfants nés en 2023
- les enfants nés en 2021 et 2022 scolarisés dans un autre établissement et arrivant sur la commune pour la rentrée.

Les enfants nés en 2024 ne seront pas acceptés.

Merci de vous rendre en Mairie avant le 27 mars 2026 avec les documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de vaccination de votre enfant
- le certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école.

Vous pourrez ensuite contacter l'école maternelle pour inscrire votre enfant.

La directrice conviendra d'un entretien avec vous pour lequel vous devrez apporter :

- la fiche de pré-inscription de la mairie
- le carnet de vaccination de votre enfant
- le livret de famille
- le certificat de radiation le cas échéant

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription, il découvrira sa future école et les enseignants lors d'une porte ouverte en juin.

Au plaisir de vous rencontrer et d'accueillir votre enfant,

Mme Vincent-Morel Julie,

Directrice de l'école maternelle Le Grand Chemin,

Ruelle Jean Pietre, 77910 Varreddes

09.77.92.42.60.

ce.0772554h@ac-creteil.fr



NOTRE HISTOIRE

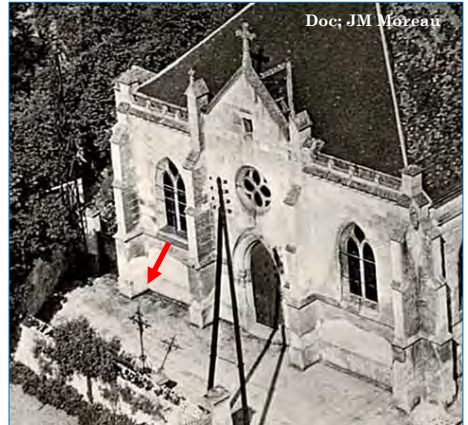
La croix a changé de place !

L'évènement a fait réagir plusieurs personnes à Varreddes. Mais pourquoi donc a-t-on transféré la croix ? Vous vous en souvenez tous, elle était érigée face aux grandes portes de l'église auparavant. Mais... a-t-elle toujours été placée à cet endroit ? Dans l'Almanach Paroissial de Varreddes année 1937, l'abbé Dubois nous renseigne (page IV du livret « Nouveaux aspects d'un vieux village ») :

« L'almanach ne croit pas nécessaire de mentionner longuement le transfert, en face du grand portail de l'église, de la croix du vieux cimetière - place des Tilleuls [actuelle place Abbé Fossin] - en 1892. La présente génération de Varreddois est depuis longtemps accoutumée à cet aspect des choses ».

La tournure de phrases employée par l'auteur montre, pour le moins, qu'il ne cautionnait pas vraiment ce transfert...

Mais, à quel endroit de la place a-t-elle été érigée en 1892 ? J'ai agrandi toutes les cartes



postales anciennes que je possède, mais sans succès. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'était ni au bord de la rue de l'Eglise, ni au bord de la rue des Otages, ni au centre de la place, ni près de la sacristie ou du chœur de l'église.



Un document de 1833 atteste de la présence d'une croix au bord de la rue de l'Eglise, mais cette croix, plus ancienne, a été transférée dans le cimetière actuel, vraisemblablement lors de sa construction.

Sur cette carte postale ancienne (elle a voyagé en 1905), on ne voit pas la croix. Mais on ne voit pas le fond de la place...

NOTRE HISTOIRE

Le livret de l'almanach de 1937 nous apprend également que des travaux importants ont eu lieu sur cette place en 1933, avec notamment l'abattage de sept tilleuls sur les quinze d'origine et la construction de la remise de la pompe à incendie (toujours existante) et du portique d'entraînement des pompiers (aujourd'hui disparu). Je suppose que la croix devait se trouver dans le secteur concerné par ces transformations. Elle a donc dû être démontée et être transférée, un peu plus tard, en 1937, en face du grand portail de l'église. En 2025, Monsieur le Maire nous fait part de son intention de transférer cette croix sur la place de l'Abbé Fossin. D'abord, afin qu'elle soit mieux mise en valeur, en l'érigeant au centre de cette place paysagée. Ensuite, pour dégager un peu plus de place sur le parvis de l'église. En effet, lors des cérémonies religieuses telles que les mariages ou les obsèques, l'assistance, souvent nombreuse, se trouve un peu à l'étroit sur ce parvis quelquefois encombré par les véhicules de circonstance.

Cet été 2025, les travaux ont été confiés à l'entreprise Tétard. Après avoir pris toutes les dimensions utiles afin de conserver ses caractéristiques, notamment du socle, la croix a donc été démontée, décapée et patinée. Puis un compagnon maçon a rebâti le piédestal à l'identique avec les pierres meulières récupérées sur l'ancien socle et rescellé la croix.

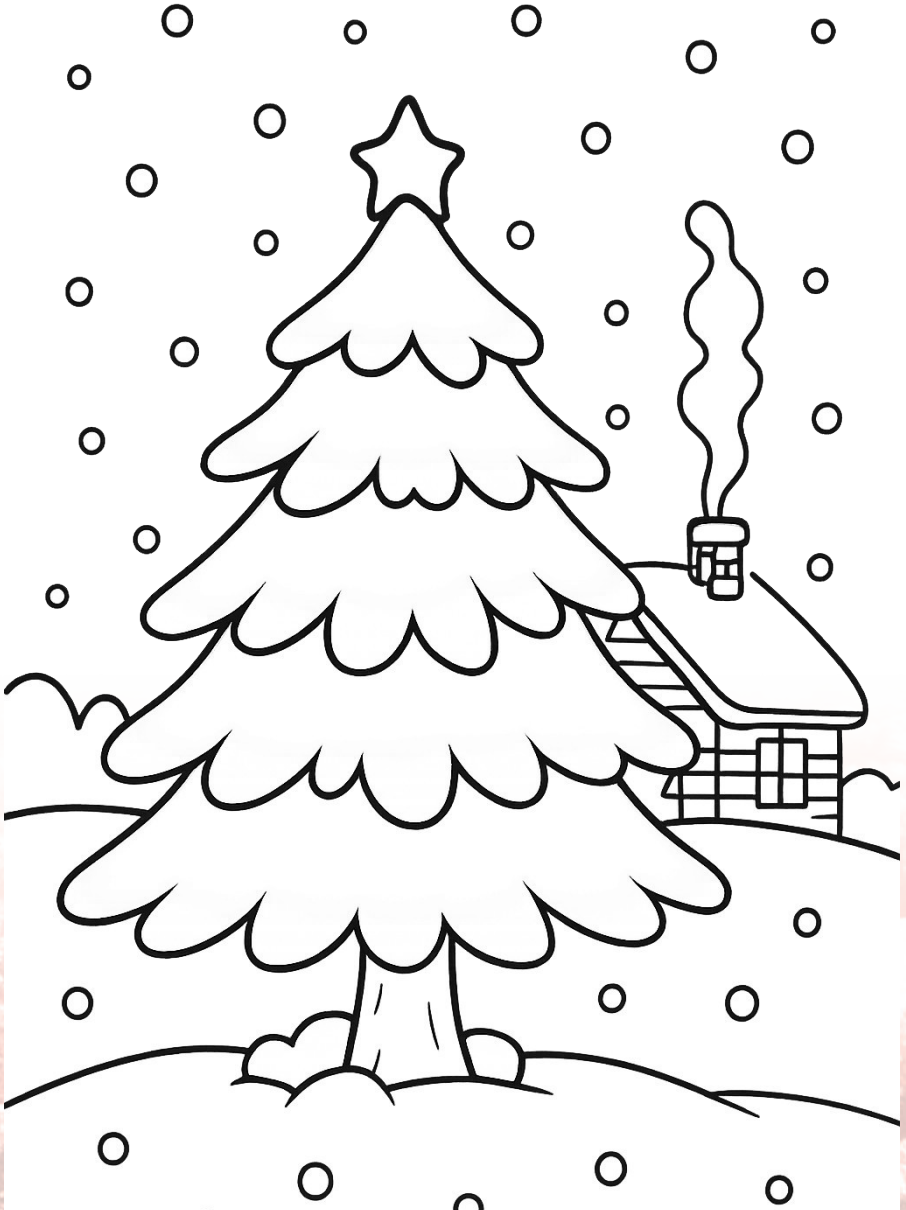
Et voici le résultat (photographie ci-contre). Monsieur le Maire avait vu juste ; à mon sens, le retour de cette croix sur la place de l'Abbé Fossin, non loin de son implantation d'origine, quatre-vingt huit ans après son transfert face au parvis de l'église, est très réussi.



Photo JM Moreau

Jean-Marc MOREAU.

VOTRE TEMPS LIBRE



VOTRE TEMPS LIBRE

Bonjour les Ravetons !

Toujours en forme !?... Et toujours un petit sudoku pour passer le temps !...

De quoi occuper une partie de votre temps !... Bon courage !

Les cases grises doivent aussi vérifier la règle sans doublon

Grille de Février 2026 de @L1.Vt

Février : 20 26 Placés : 31

3	8				5	6		9
	7	9	6					
6	2					7	1	3
7						1		
9	6							8
		8	3	4				2
4					8		9	1
				6		3	8	
			2					4

Toujours sans supposition

Voici la solution de Janvier

A Tous

A	N	6	B	O	Ë	2	0	E
0	B	O	2	E	6	N	Ë	A
2	E	Ë	N	0	A	O	6	B
E	0	N	O	B	2	6	A	Ë
6	O	2	A	Ë	E	0	B	N
B	Ë	A	6	N	0	E	2	O
Ë	A	0	E	2	N	B	O	6
O	6	E	0	A	B	Ë	N	2
N	2	B	Ë	6	O	A	E	0

0 : zéro

O : lettre

Bonne Santé et Plein de bonnes choses !...

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Masseur kinésithérapeute :

M. Didelot : 06 71 82 41 91

M. Drevet : 06 19 10 70 36

Mme Castro : 06 59 06 80 82

Infirmiers (res):

M. Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairret

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Camille Tavert : 06 20 49 02 92

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

INFOS PRATIQUES

La Poste :

Heures d'ouverture

Mardi : 9h15 à 12h

Mercredi : 9h15 à 12h

Jeudi : 9h15 à 12h

Vendredi : 9h15 à 12h

Samedi : 9h15 à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.